

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL

Séance du 12 avril 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	11	11

Vote
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0 NPPV : 0

L'an 2024, le 12 avril 2024 à 19h00 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, en conseil exceptionnel sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 29 mars 2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 29 mars 2024.

Présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier, Bernadette Gaulot, Anne Braud MM. Hervé Henry, Stéphane Vernier, Jean-Damien Bourillon, Vincent Gauthier, Pfister Eddie, Julien Ossola.

Absent excusé :

A été nommée secrétaire : Sandra Recouvreur

20 – Vote du budget 2024

Le Maire propose à l'assemblée d'adopter le budget principal de l'exercice 2024 qui sera présenté par fonction. Le vote s'effectuera par chapitre.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57 des communes et de leurs établissements publics administratifs,

Vu le projet de budget soumis à son examen,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

ADOPTE le budget principal pour l'exercice 2024 tel que joint en annexe et équilibré comme suit :

- Pour la section de Fonctionnement : **712 622,65 €**
- Pour la section Investissement : **96 879,46 €**

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Fait à Verbiesles le 12 avril 2024
Le Maire,
Marie-Noëlle HUBERT